

Le sous-ministre

Québec, le 18 mai 2022

Madame Marie-Claude Léonard
Directrice générale
Société de transport de Montréal
Bureau 9840
Montréal (Québec) H5A 1J6

Madame la Directrice générale,

J'ai pris connaissance de votre demande du 6 mai 2022 visant à obtenir du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation l'autorisation de poursuivre deux contrats en cours d'exécution avec la compagnie Services et solutions professionnels en télécommunications S.S.P. Inc. faisant affaire sous le nom de SSP Telecom Inc. (NEQ : 1175301572), soit le contrat STM-6201-05-18-40 (appel d'offres 1197264) et le contrat STM-5137-08-15-40 (appel d'offres 924104), malgré le fait que cette dernière n'ait pas renouvelé à temps son autorisation de contracter auprès de l'Autorité des marchés publics (AMP).

Compte tenu des enjeux appréhendés de sécurité des usagers et des employés du métro de Montréal advenant l'interruption desdits contrats, je vous informe qu'en application de l'article 25.0.4 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, je permets la poursuite de l'exécution des contrats STM-6201-05-18-40 (appel d'offres 1197264) et STM-5137-08-15-40 (appel d'offres 924104) jusqu'à leur terminaison avec la compagnie Services et solutions professionnels en télécommunications S.S.P. Inc. faisant affaire sous le nom SSP Telecom (NEQ: 1175301572).

Veuillez agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Original signé par

Frédéric Guay